



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 janvier 2004

Original: français

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées

Note verbale datée du 13 janvier 2004, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République de Djibouti auprès des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) et a l'honneur de lui communiquer ci-joint le rapport de la République de Djibouti sur la mise en oeuvre de la résolution 1455 (2003) du Conseil de sécurité, en date du 17 janvier 2003 (voir annexe).



**Annexe de la note verbale datée du 13 janvier 2004,
adressée au Président du Comité par la Mission permanente
de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies***

* Des pièces supplémentaires peuvent être consultées au secrétariat du Comité.
